

Actualités 2011

- Aviforum
- Avicoles
- Marché

Journée ADAPR
24 février
Ruedi Zweifel



Fondation **Aviforum**^{CH} pour l'Encouragement
de l'Aviculture Suisse



CH-3052 Zollikofen info@aviforum.ch www.aviforum.ch

- Formation professionnelle
- Projets de recherche
- Exploitation Aviforum
- Nouveau bâtiment d'engraissement
- Journal d'aviculture
- GalloCircle
- SST/SRPA (formulaire des sorties)
- Prévisions de marché

The screenshot displays the Aviforum website interface. At the top, there is a search bar with the text "recherche..." and navigation buttons for "de", "fr", "it", "Accueil", "Plan du site", and "Contact". Below the search bar is a banner image of a young plant with the text "la nature. notre avenir. ton métier." and the website URL "www.agri-job.ch". The main content area features a grid of six agricultural categories, each with an image and a vertical label: "Agriculteur/trice" (with a cow), "Maraiacher/ère" (with a head of lettuce), "Arboriculteur/trice" (with an apple), "Aviculteur/trice" (with a chick and egg), "Viticulteur/trice" (with a bunch of grapes), and "Caviste" (with a wine glass). At the bottom of the grid, there are three icons representing "Agriculture", "Formation continue / Prestations", and "Production biologique". On the right side, there is a sidebar with the heading "Informations actuelles" and two dates: "17.11.-21.11.2009 Villeneuve, Salon de l'apprentissage" and "24.11.-29.11.2009 Genève, La Cité des métiers". Below this, there is a section titled "Plus d'informations" with links for "Infos pour parents" and "Infos pour les responsables de la formation". At the very bottom, there is an "Internet" logo.

- A Production végétale
- B Production animale
- D Mécanisation et installations techniques
- E Environnement de travail (économie)
- et domaines à options, formation générale et sport

*Le plan de formation peut être téléchargé sous
www.agri-job.ch*

- 2^{ème} essai: Utilisation des nids intégrés vs des nids extérieurs et emplacement des pipettes (doctorat ZTHZ)
- Influence du programme d'alimentation pendant l'élevage sur la production des pondeuses
- Engraissement: Evaluation des substances actives, litières etc.

- **Production d'oeufs**

- 7'450 pondeuses en production
- 2'387'620 oeufs commercialisés
 - dont 384'000 oeufs en vente directe
 - dont 5'000 kg masse d'oeufs pasteurisée



- **Elevage des poulettes**

- 9'100 poussins (mis en place)

- **Poulets** (bâtiment 3 en construction)

- 27'000 poussins (mis en place)
- 55 t poids vif livré à la transformation

Nouveau
bâtiment
d'engrais-
ment





Bâtiment d'engraissement „SST“

(en fonction dès le
13.09.2010)



Prestations
Journal mensuel:



AVICULTURE SUISSE + SCHWEIZ. GEFLÜGELZEITUNG

UN GRAND MERCI À NOS SPONSORS POUR LEUR SOUTIEN
À LA VERSION
FRANCOPHONE!



Köpen v. Jungfornen
Poussins et Poulottes
GZH AG / SA



Ernst Wüthrich Group SA

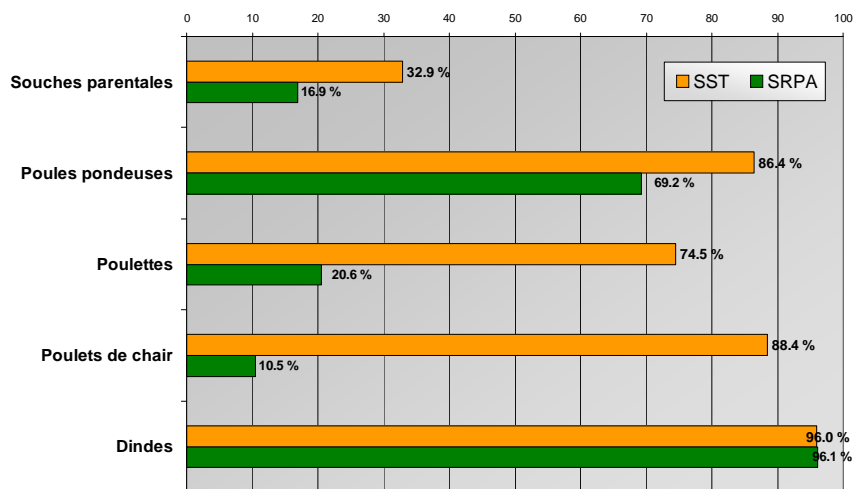
GalloCircle



GalloCircle:
chiffres et faits 2010

- 1^{ère} année complète en fonction
- Participation: 310 exploitations membres
avec 1.8 Mio. places pondeuses
- Commercialisées: 600'000 pondeuses
transformés chez Fournier, Kneuss et
Stauss (D)
- GalloFox: 800'000 pondeuses
- introduits dans le biogas

- La solidarité est primordiale!
- La commercialisation des poules à bouillir et **produits transformés** reste la priorité.
- GalloFox assure la prise en charge en temps convenu.
- Les horaires de chargement doivent être demandés pendant toute la journée!
- Contrôle des salmonelles à jour!



OFAG - SST et SRPA - Windows Internet Explorer

http://www.blw.admin.ch/themen/00006/00053/index.html?lang=fr

Administration fédérale admin.ch

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie DFE
Office fédéral de l'agriculture OFAG

Page d'accueil | Plan du site | Contact | Index | Glossaire | Outil d'impression

Deutsch | Français
Italiano | English

Actualité | **Thèmes** | Documentation | Services | L'OFAG

Recherche sur le site de l'OFAG

Recherche avancée

Bases légales

ordonnance sur les éthoprogrammes avec commentaire et instructions
09.03.2010 | 165 kb | PDF

ordonnance sur les paiements directs avec commentaire et instructions
16.02.2011 | 244 kb | PDF

directive sur la réduction des ES
valable à partir du 01.01.09
16.10.2008 | 176 kb | PDF

Accueil > Thèmes > Paiements directs > SST et SRPA

Version imprimable

SST et SRPA

Les exigences de la législation sur la protection des animaux doivent être respectées par tous les détenteurs d'animaux. Pour les agriculteurs c'est l'une des conditions de base qu'ils doivent remplir pour avoir droit aux paiements directs (manuels de contrôle relatifs à la protection des animaux de l'Office vétérinaire fédéral OVF).

La participation aux programmes éthologiques de la Confédération

- Systèmes de stabulation particulièrement respectueux des animaux (SST); et
- Sorties régulières en plein air (SRPA)

est par contre facultative. Chaque agriculteur peut choisir pour quelles catégories d'animaux il participe à l'un ou aux deux de ces programmes.

Les programmes SST et SRPA posent des exigences quant au bien être des animaux qui sont bien plus hautes que celles définies dans la législation sur la protection des animaux. Cela implique des **prestations supplémentaires** fournies par les agriculteurs:

- Concernant le programme SST, ce sont les coûts élevés dus par exemple aux dimensions plus importantes des surfaces de stabulation, ainsi que le surcoût de travail et les dépenses plus élevées en matériel, en particulier pour la litière.
- Pour le programme SRPA, les prestations supplémentaires sont surtout engendrées par un surcoût de travail, notamment pour conduire les animaux au pâturage et pour le retour, pour

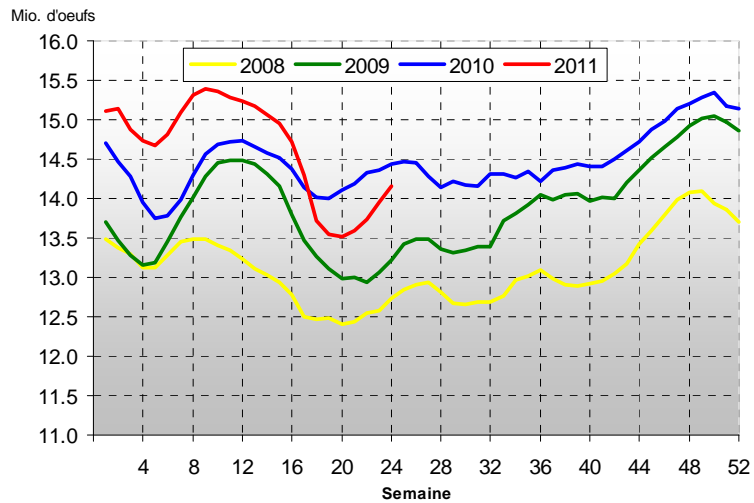
Schweizerische Eidgenossenschaft / Département fédéral de l'économie DFE
Confédération suisse / Office fédéral de l'agriculture OFAG
Confederazione Svizzera / Secteur Programmes écologiques et éthologiques
Confederaziun svizra / Réf.: 2008-09-30/204

Journal des sorties - exploitation: _____

G1: poules et coqs d'élevage (production d'œufs à couver) G2: poules pondeuses G3: jeunes poules, jeunes coqs et poussins (sans les poulets de chair) G4: poulets de chair G5: dindes

Mois: _____ / année: _____

Jour	Accès à l'ACE		Accès au pâturage		Abréviations	Accès à l'ACE		Accès au pâturage	
	pendant la journée (G1/G2, dès 10.00)	voir (1) M ou A ou O	Dérogation	Justification: voir (2) P ou V ou N ou ...C		pendant la journée (G1/G2, dès 10.00)	voir (1) M ou A ou O	Dérogation	Justification: voir (2) P ou V ou N ou ...C
1	X				① Dérogations ACE M accès que le matin A accès que l'après-midi pas d'accès O	X			
2					② Justification des dérogations P phase d'acclimatation V fort vent N neige ...C température ext. à midi ...mm fortes pluies: ...mm/24 h				
3					③ Dérogations pâturage ...C... accès réduit de .. à .. h E Seule pour G1, G2 ou G3: Si le pâturage est gorgé d'eau et pendant la période de repos de la végétation, les sorties au pâturage peuvent être remplacées par des sorties dans une aire d'exercice non couverte. Celle-ci doit être suffisamment grande et être recouverte d'une litière appropriée en quantité suffisante (pas de pierres!).				
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
11									
12									
13									
14									
15									
16									
17									
18									
19									
20									
21									
22									
23									
24									
25									
26									
27									
28									
29									
30									
31									



Merci pour votre attention!

